



Protocole arbitrage

- Le Comité départemental d'escrime met en place 2 journées de formation. Chaque arbitre en formation devra participer à au moins 1 de ces 2 journées :
 - Le 20 septembre 2014 (Autun – avec la CRA)
 - Le 14 février 2015 (lieu à définir)
- Le calendrier départemental sera donné via les clubs et devra être rempli par chaque arbitre avant d'être envoyé au responsable de l'arbitrage départemental :
 - Via la boîte mail : Arbitragecd21@gmail.com
 - Par courrier : ASPTT Dijon Escrime – Arbitrage – 24 rue François Mitterrand – 21850 Saint Apollinaire
- La liste des arbitres officiant sur chaque rencontre départementale sera envoyée dans les clubs 3 semaines avant la rencontre (1 feuille par mois). Chaque arbitre est responsable pour consulter cette liste et de confirmer ou non sa participation auprès de son maître d'armes ou dirigeant de club. Si vous ne pouvez venir, vous pouvez aussi envoyer un mail à l'adresse arbitragecd21@gmail.com
- L'arbitre doit être présent sur le lieu des rencontres départementales 10min avant le début :
 - Pour les rencontres pré-poussins : 10h
 - Pour les rencontres poussins : 14h
 - Pour les rencontres pupilles et benjamins : à 14h
- Voici la liste des personnes pouvant observer et noter les arbitres en formation (liste non exhaustive) :

Maîtres : Jehanne MAZIRE (ASPTT Dijon) – Carole BIEVRE et Jérôme AUGER (Dijon Mousquetaires) – Valérie LEMAIRE (CE Beaune) - Gilles BEAUFILS (ALC Longvic) – Pascal YANELLI (CE Montbard)

Messieurs : Nicolas FORELLE – Nicolas REGNARD (AS Quetigny)

- Droit et devoir des arbitres :
 - Tenue correcte demandée, pas de talon
 - Etre présent du début à la fin de la rencontre
 - Signer la feuille « émargement arbitre » avant d'être rémunéré
 - Le club organisateur pourra offrir une boisson durant la rencontre
 - Préciser au responsable de la rencontre que vous êtes en formation et que vous devez vous faire observer
 - Après chaque rencontre, faire parvenir au responsable arbitrage la feuille d'évaluation signée de l'observateur (par courrier ou mail – adresse donnée ci-dessus)

Pour toute question, vous pouvez envoyer un mail ou alors joindre les 2 responsables de l'arbitrage

Jehanne MAZIRE : 06 74 98 83 91

Nicolas FORELLE : 06 18 86 0 21